



Dimanche 22 octobre – 9h30

Pharmacien, chef d'entreprise

Le président de la République, Emmanuel Macron, a signé ce vendredi 22 septembre cinq ordonnances réformant le droit du travail.

Quels seront les impacts directs sur nos TPE ? Horaires de travail, primes, indemnités de licenciement, etc., cet atelier sera l'occasion d'apporter, en droit social, les réponses concrètes aux questions du pharmacien, chef d'entreprise.

Intervenants :

Michel CHASSANG, président de l'Union Nationale des Professions Libérales (UNAPL)

Un juriste du cabinet Activance / Cap Pharmax

Philippe DENRY, président de la commission Relations sociales et Formation professionnelle à la FSPF